SAINT- VIGOR LE MAG

LE BULLETIN D'INFORMATION TRIMESTRIEL DE LA COMMUNE

DECEMBRE 2021, NUMÉRO 6

Chers Saint Vigorais et Saint Vigoraise,

Tout d'abord j'espère que vous allez tous bien !
Comme vous avez pu le constater, des travaux ont eu lieu devant notre mairie et l'épicerie, ceci afin de faciliter et sécuriser leurs accès aux usagers.
Notre village s'est paré de belles lumières et ces derniers jours, les illuminations devant la mairie sont en cours d'installation. Surprise ! Vous avez déjà peut-être aperçu les décorations aux fenêtres de la mairie. Celles-ci ont été fabriquées par les enfants élus au Conseil Municipal des Enfants. Je les en remercie, ainsi que les personnes qui les encadrent.
Malheureusement , cette année encore, nous avons dû annuler le pot des aînés. Leur bon de fin d'année leur a été distribué en porte à porte par les conseillers municipaux.
Dans ce contexte sanitaire, nous sommes également dans l'obligation d'annuler tous les événements dits "à risque sanitaire". Je dois donc vous annoncer l'annulation du Noël du village initialement prévu ce samedi devant la mairie.
Les vœux du Maire que nous devions partager ensemble le samedi 8 janvier seront repoussés à une date ultérieure.

Pour ne pas rester sur une note négative, je ferai en sorte que nous puissions partager un moment convivial dès que possible.

Malgré ses nouvelles, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année au sein de vos familles.

À très bientôt,
Votre Maire, Sandrine LEMOINE

MAIRIE :

HORAIRES D'OUVERTURE :
LUNDI ET JEUDI : 9H - 11H45
MARDI : 9H - 11H45 ET 14H - 19H
VENDREDI : 9H - 17H SANS INTERUPTION

ADRESSE E-MAIL : MAIRIE-ST-VIGOR@WANADOO.FR

SITE : WWW.STVIGOR.FR

FACEBOOK : SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE MAIRIE

PERMANENCE DU MAIRE : UNIQUEMENT SUR RDV
PERMANENCE DES ADJOINTS : UNIQUEMENT SUR RDV

RAMASSAGE ORDURES MENAGERES: LUNDI

HORAIRES CIMETIERE:
DU 1ER MARS AU 31 OCTOBRE : 8H - 19H
DU 1ER NOVEMBRE AU 29 FEVRIER :
8H - 18H

Travaux

Ecole Maternelle

ENFIN !!!
Après une multitude de péripéties depuis plusieurs mois, les nouveaux jeux de la cour de la maternelle ont pu être installés pour le bonheur des enfants.

Marnière

Certains le savent déjà, d'autres se posent la question : "Que se passe-t-il au terrain de sports ?"
Dans le cadre d'un projet de restructuration de notre complexe sportif foot/pétanque, nous avons effectué des sondages du sol qui ont décelé l'existence d'une marnière sous le terrain de pétanque.
Celle-ci va faire l'objet de diverses études afin d'en connaître l'ampleur et pouvoir la sécuriser. Nous pourrons ensuite reprendre nos études de restructuration du complexe. Cela demandera du temps mais nous comptons sur la compréhension et la patience de tous les usagers des lieux. Nous avons conscience de l'impact de cette découverte sur les activités de nos associations, mais la sécurité de tous est notre priorité.

Mairie

Vous l'avez sûrement remarqué, la réhabilitation du devant de la mairie est en cours. Vous pouvez déjà apercevoir les arches métalliques qui une fois fleuries, permettront aux mariés d'embellir leurs photos de sortie de la mairie.
L'accès à l'accueil de la mairie a été sécurisé grâce à la réfection des marches qui étaient dangereuses et avaient malheureusement engendré des chutes.

Il en a été de même pour les marches qui donnent un accès au parking du Vival depuis la route de Bisrue.
Ces travaux terminés, nos agents techniques pourront terminer d'installer les décorations de Noël qui nous espérons, vous feront le plus bel effet !

Miam !

La recette de Seb : Sapin des sables

Pour 8 personnes :
- 100 g de corn flakes
- 200 g de chocolat au lait
- 80 g de chocolat noir + 5 carrés qui serviront pour le montage
- 40 g de beurre
- sucre glace pour l'effet neige

Verser les cornflakes dans un saladier.
Faire fondre le chocolat au lait et le chocolat noir au bain marie (garder les 5 carrés de côté).
Une fois le chocolat fondu et bien mélangé, le verser sur les cornflakes. Mélanger tout doucement pour ne pas casser les pétales. (chaque pétale doit être recouvert de chocolat).

Sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, disposer les céréales en forme de disques. Faire une dizaine de disques de diamètre de plus en plus petit. Réserver au frigo environ 1h.
Faire fondre les 5 carrés de chocolat noir restant. Disposer les disques du plus grand au plus petit et les coller avec la colle gourmande au chocolat noir.
Terminer par saupoudrer de sucre glace selon votre goût. Le joli sapin de Noël façon roses des sables ravira les petits et les grands !

Conseil municipal des enfants

Le 1er octobre 2021 a eu lieu l'élection du premier Conseil Municipal des enfants dans notre commune. 12 enfants du CE2 au CM2 s'étaient présentés et ont fait campagne dans leur école afin de présenter leurs projets. Au final, 9 enfants ont été élus :

Florian Varin CE2
Pierrick Laurent CM1
Lola Timmerman CM1
Melvyn Corblin CM2
Emma Daverton CM2
Line Dupont CM2
Léa Hannier CM2
Pénélope Larue-Poure CM2
Léane Le Gall CM2

Ses jeunes élus se sont répartis en 3 commissions : Solidarité - Environnement et qualité de vie - Loisirs, culture et sports. Les premiers travaux des commissions ont amené les enfants à des projets qui sont déjà en cours de concrétisation. Ils ont pu participé à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.
Leur prochaine action à venir est une collecte au profit de l'Association Havraise de Protection des Animaux. Vous trouverez toutes les informations sur la page des événements. D'autres actions sont prévues tout au long de l'année et l'équipe Info et Com de la municipalité ne manquera pas de diffuser les détails en temps voulu.

Vu l'enthousiasme des jeunes conseillers municipaux, nous espérons un bon accueil et que vous les encouragerez dans leurs démarches par votre participation.

Divers

Projet travaux - rénovation énergétique

La communauté urbaine vous accompagne dans vos projets ! A la maison du territoire de Saint-Romain-de Colbosc, plusieurs services sont à votre disposition pour vous aider en matière d'urbanisme, travaux et rénovation.

Urbanisme : Conseil sur la faisabilité de vos constructions ou aménagements avant le dépôt d'autorisation ou permis.
Sur rendez-vous au 02.35.13.51.01.
Les lundi et mercredi de 14h à 17h
Les mardi et jeudi de 9h à 12h
Projet travaux : Rencontre avec l'architecte conseil du CAUE pour orientation des choix et démarches en matière de construction.
Sur rendez-vous au 02.35.72.94.50.
Les 3e et 5e jeudis du mois.
Habitat / rénovation : Accompagnement sur mesure gratuit et indépendant de conseils techniques et d'une aide financière de vos projets.
Permanences : les 1ers et 3e mercredis du mois.

Evénement

Octobre rose Petit retour sur Octobre Rose

Pour la première fois, la commune a mis en place des actions pour récolter des dons mais aussi des soutiens-gorge.

Nous remercions les commerces et services du village qui ont joué le jeu et qui ont participé activement en vendant les pin's 3D confectionnés par notre partenaire local SASP, ainsi que l'association Le Temps du Fil pour la confection de soutiens-gorge en mousse.
Durant le mois, 375 pin's ont été vendus et 285 soutiens-gorge ont été récoltés.
Nous avons achevé ce mois d'octobre avec 65 courageux qui ont bravé la pluie et le froid pour réaliser la marche de 5 km organisé en collaboration avec l'AESVY (nous les remercions chaleureusement pour l'organisation et la bonne humeur).
Pour finir en apothéose cette première, nous avons pu assister à un feu d'artifice spectaculaire devant la mairie. Les plus petits et les plus grands ont pu en prendre pleins les yeux. Pour nous remettre de ces émotions, rien de tel qu'une dégustation de vin chaud et de chocolat chaud, ainsi que le grignotage de gougères au comté succulentes. Merci à Alexandrra et Salim, les nouveaux commerçants du Vival pour la réalisation de ce pot de l'amitié.
Mais revenons au plus important. Votre générosité et votre engagement à tous a servi à récolter des dons. Et pour une première nous sommes très fiers de vous annoncer que la somme de 1282.10€ a été versée à Cami Sport et Cancer. Cette association accompagne les patients atteints du cancer par la thérapeutique du sport. Nous remercions sa représentante Laëticia Lefebvre qui aura mis beaucoup d'énergie et donné de son temps à notre disposition.
Merci à tous pour votre générosité en ces temps difficiles !
Vivement la seconde édition...

Agenda

Fin d'année 2021 - début 2022 :
Malheureusement, l'évolution sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 nous restreint en cette fin d'année.
La municipalité a donc décidé de suspendre toutes les manifestations de fin d'année afin de tous nous préserver : pot des aînés, Noël du village, vœux du maire. Les vœux seront organisés plus tard quand la situation sanitaire le permettra.
L'ensemble des élus compte sur votre compréhension.

Toutes ces dates seront à confirmer en fonction des décisions gouvernementales concernant la crise sanitaire.

Samedi 22 janvier 22 : Galette des rois du Comité des Fêtes.

Mardi 22 février 22 : "Les parlottes" sur le thème de l'apiculture organisées par l'association La Hêtraie - à 19h30 - salle Gilbert Le Maître.

Mercredi 02 février 22 : Fête des enfants organisée par le Comité des Fêtes - à 15h - salle Gilbert Le Maître.

Samedi 05 mars 22 : repas des aînés organisé par la mairie.

L'équipe INFO de la commune : Sandrine Lemoine, Julie Legagneux, Christophe Laurent, Anne Ferrand, Mélanie Pont, Félix Pesquet, Véronique Sauvanet, Cyrille Gauchard, Dominique Cottin.

Ce magazine est le votre, améliorons-le ensemble! Vos suggestions et remarques : saintvigor.lemag@gmail.com.
Retrouvez nous également sur la page Facebook : Saint-Vigor-d'Ymonville Mairie

L'actualité des champs

Place aux bases : la rotation des cultures.

C'est le concept initial de l'agronomie. La rotation des cultures consiste à alterner différentes cultures année après année sur une parcelle "un champ".
La règle est de ne pas semer deux années de suite la même culture ou une culture de la famille. Par exemple, après un blé, on peut implanter : colza, lin, betterave, maïs, pommes de terre, mais il faut éviter d'y remettre un blé ou une autre céréale type avoine ou orge.

Le but de diversifier les cultures est dans un premier temps de casser le cycle des adventices présentes dans la parcelle. Elles n'auront pas la même concurrence selon la culture en place et auront des difficultés à s'implanter dans le temps.
La pression des pathogènes "maladies" ainsi que les ravageurs "limaces, insectes", sera également perturbée car ils n'auront jamais la plante idéale pour vivre dans le temps. On casse leur cycle. Par exemple après un colza, on ne fait pas de lin car certaines maladies et certains insectes ravageurs sont les mêmes sur ces deux cultures.
Les cultures n'ont pas les mêmes besoins en nutriments et chacune d'elles ne restituent pas les mêmes éléments fertilisants après récolte. Une complémentarité est établie avec la culture d'avant et celle d'après. Une rotation en général dure entre 5 et 7 ans. Pour alterner le blé, colza, lin, maïs betterave, orge, pommes de terre présents sur une exploitation. Un blé peut revenir tous les 2 ans. Pour le colza, lin, betteraves et pommes de terre, il est recommandé de revenir tous les 6 ans environ. Le maïs n'ayant pas de problème de maladie, on peut en faire tous les ans. Seul le problème d'adventices peut arriver si trop de maïs est fait sur une même parcelle.
Les agriculteurs suivent cette succession pour toujours trouver le meilleur équilibre de leurs cultures.

Cantine

Résultat par classe du concours de dessin de Noël à la cantine.
Les dessins ont été présentés anonymement à deux conseillers municipaux qui ont sélectionné un gagnant par classe. Les enfants ont gagné chacun un cadeau surprise.

CE 2 : Marion

CP/CE 1 : Tom

GS/CP : Lénaëlle

CM 2 : Pénélope

CM 1 : Lola

Celui-ci n'a pas gagné de prix, mais c'est un clin d'œil à notre mairie qui a beaucoup fait sourire !